



VI - CHANGEMENTS DE DESTINATION

L'article L.151-11 du code de l'urbanisme prévoit que « dans les zones agricoles, naturelles ou forestières, le règlement peut :

2° Désigner, en dehors des secteurs mentionnés à l'article L 151-13, les bâtiments qui peuvent faire l'objet d'un changement de destination, dès lors que ce changement de destination ne compromet pas l'activité agricole ou la qualité paysagère du site. Le changement de destination est soumis, en zone agricole, à l'avis conforme de la commission départementale de la préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers prévue à l'article L 112-1-1 du code rural et de la pêche maritime, et en zone naturelle, à l'avis conforme de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites. »

CHANGEMENT DE DESTINATION N°A1

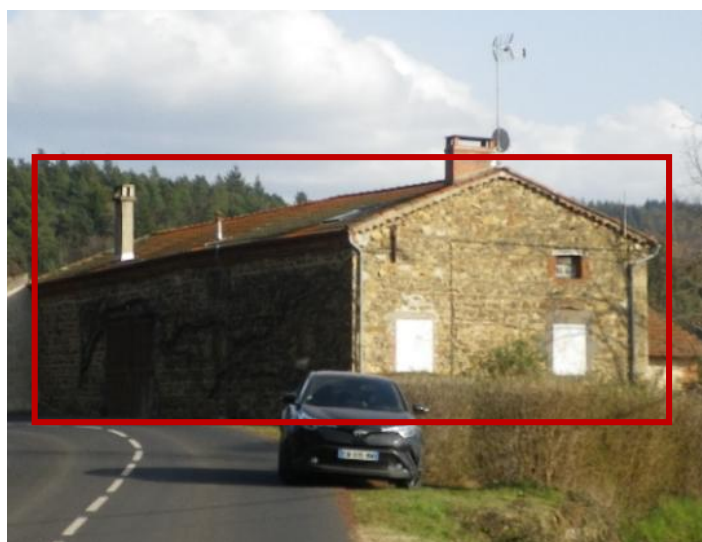
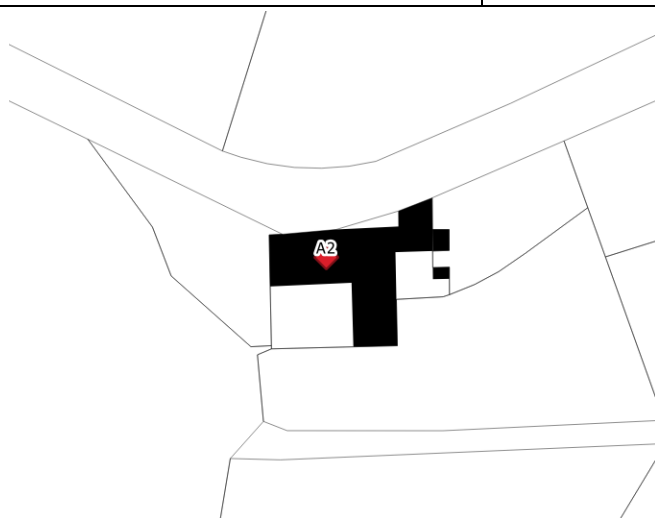
Commune / Lieu-dit	Agnat / Merdanson
Référence cadastrale	C0785
Nature du bâtiment	Grange



Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)	Le changement de destination n'aura pas d'incidence sur l'activité agricole ni sur le paysage puisque la grange fait partie d'un ensemble bâti existant. Le site n'est pas situé en espace naturel sensible, le changement n'aura donc pas d'incidences sur l'environnement.
---	--

CHANGEMENT DE DESTINATION N°A2

Commune / Lieu-dit	Agnat / Isseuges
Référence cadastrale	B1417
Nature du bâtiment	Grange

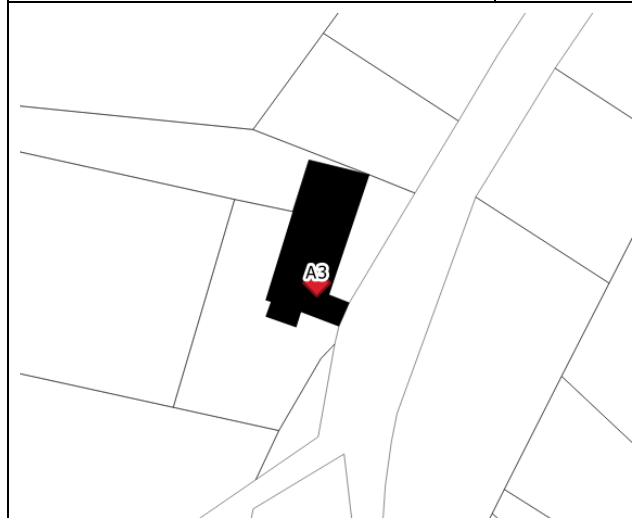


Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)

Le changement de destination n'aura pas d'incidence sur le paysage car le bâtiment fait déjà partie d'un ensemble bâti. Le site n'est pas situé en espace naturel sensible, le changement n'aura donc pas d'incidences sur l'environnement.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°A3

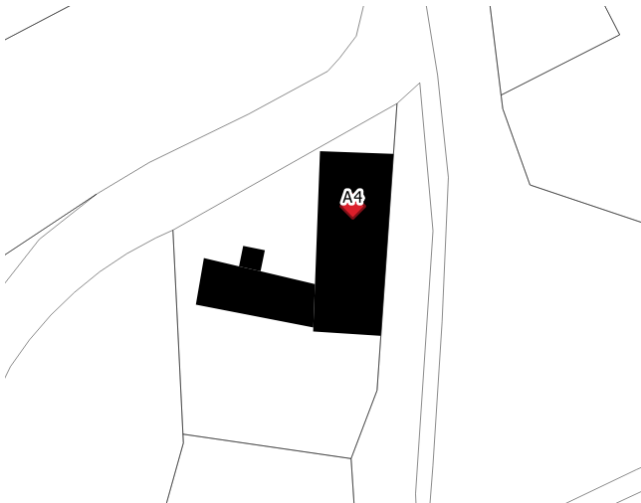
Commune / Lieu-dit	Agnat / Isseuges
Référence cadastrale	B1445
Nature du bâtiment	Grange



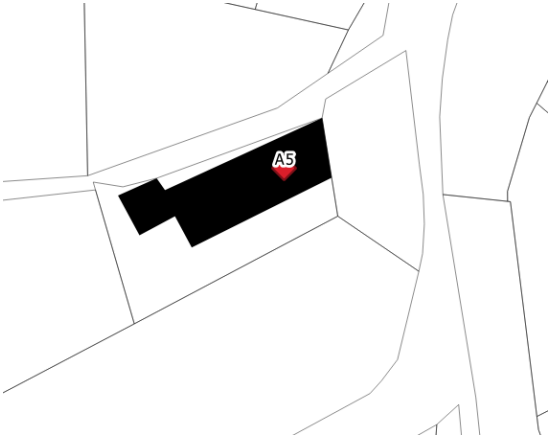
Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)

Le reste du bâtiment étant une habitation, le changement de destination n'aura pas d'incidence sur le paysage. Le site n'est pas situé en espace naturel sensible, le changement n'aura donc pas d'incidences sur l'environnement.

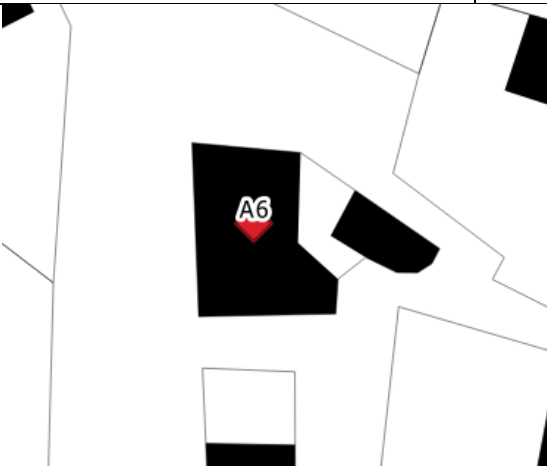
CHANGEMENT DE DESTINATION N°A4

Commune / Lieu-dit	Agnat / Isseuges
Référence cadastrale	B1370
Nature du bâtiment	Grange
 	
 	
Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)	Le reste du bâtiment étant une habitation, le changement de destination n'aura pas d'incidence sur le paysage. Le site n'est pas situé en espace naturel sensible, le changement n'aura donc pas d'incidences sur l'environnement.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°A5

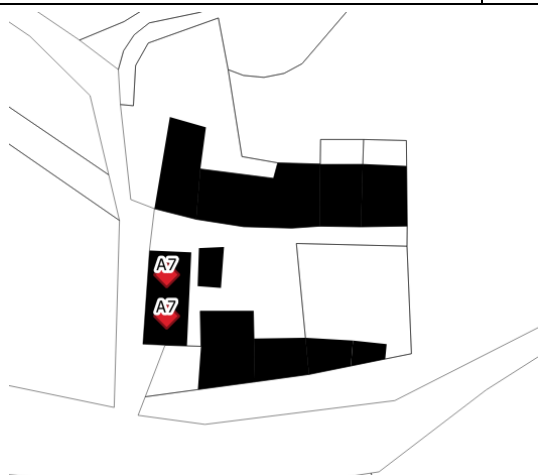
Commune / Lieu-dit	Agnat / Isseuges
Référence cadastrale	B1230
Nature du bâtiment	Grange
   	
Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)	Le reste du bâtiment étant une habitation, le changement de destination n'aura pas d'incidence sur le paysage. Le site n'est pas situé en espace naturel sensible, le changement n'aura donc pas d'incidences sur l'environnement.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°A6

Commune / Lieu-dit	Agnat / Champeix
Référence cadastrale	D0662
Nature du bâtiment	Grange, écurie
  	
Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)	Le bâtiment est situé en zone N, à proximité d'espaces boisés. Néanmoins, le changement de destination n'aura pas d'impact sur le paysage, la base construite étant déjà existante. Il ne se situe pas en espace naturel sensible, le changement n'aura donc pas d'incidences sur l'environnement.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°A7

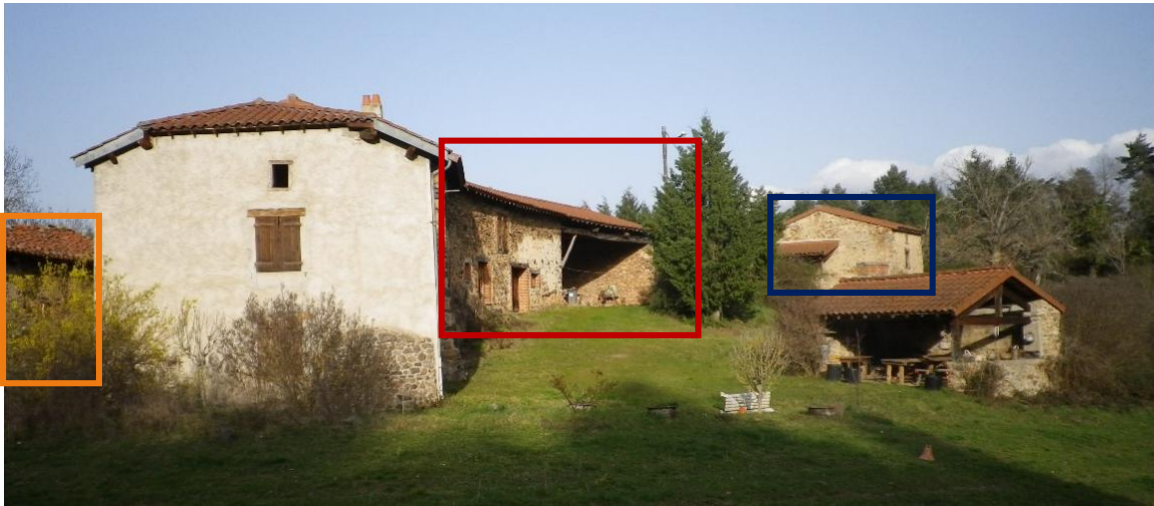
Commune / Lieu-dit	Agnat / Le moulin d'Agnat
Référence cadastrale	D0626
Nature du bâtiment	Grange



Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)

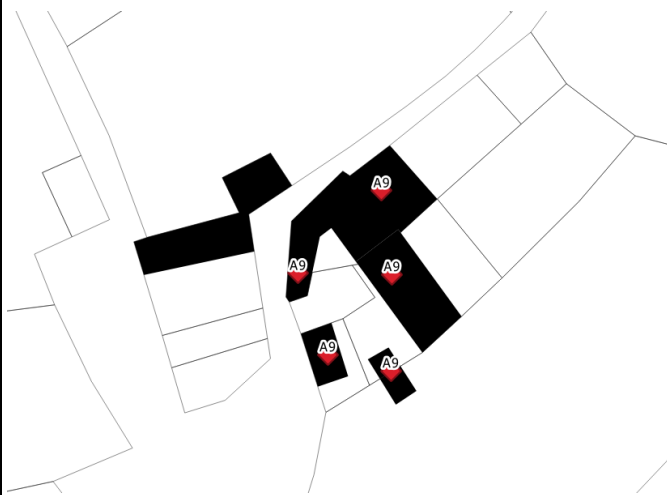
Le changement de destination n'aura pas d'incidence sur le paysage car le bâtiment fait déjà partie d'un ensemble bâti. De plus, le bâtiment au nord est déjà une habitation. Le site n'est pas situé en espace naturel sensible, le changement n'aura donc pas d'incidences sur l'environnement. Il ne viendra pas non plus impacter le passage du ruisseau et l'espace forestier à proximité.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°A8

Commune / Lieu-dit	Agnat / Le Pin
Référence cadastrale	C0490 / C0491 / C0493
Nature du bâtiment	Grange
 	
	
Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)	Le changement de destination n'aura pas d'incidence sur l'activité agricole ni sur le paysage car les bâtiments font partie d'un ensemble bâti, dont une partie est déjà une habitation. Le site n'est pas situé en espace naturel sensible, le changement n'aura donc pas d'incidences sur l'environnement.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°A9

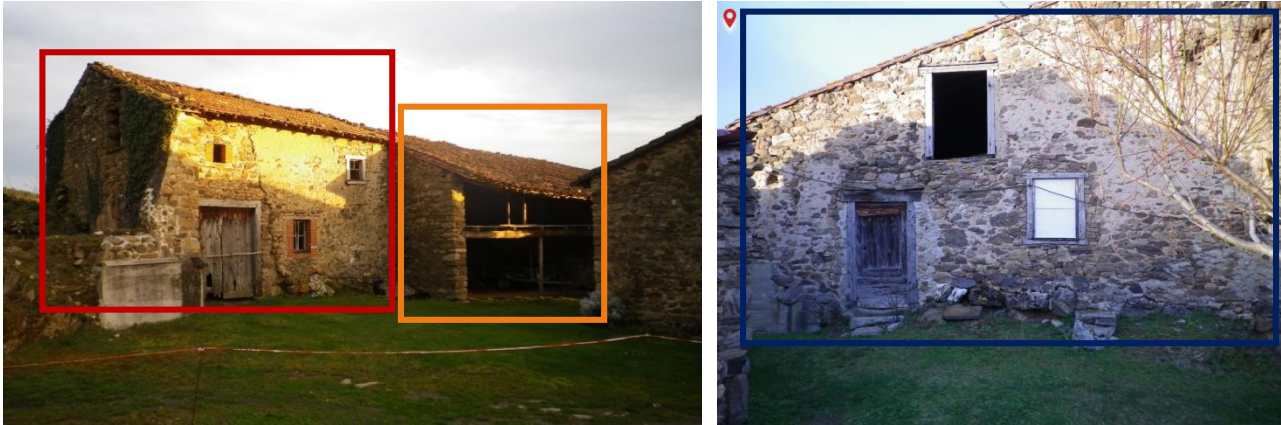
Commune / Lieu-dit	Agnat / Criolat
Référence cadastrale	C0952 / C0953 / C0406 / C0407
Nature du bâtiment	Grange



Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)

Le changement de destination n'aura pas d'incidence sur l'activité agricole ni sur le paysage car les bâtiments font partie d'un ensemble bâti, dont une partie est déjà une habitation. Le site n'est pas situé en espace naturel sensible, le changement n'aura donc pas d'incidences sur l'environnement.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°A10

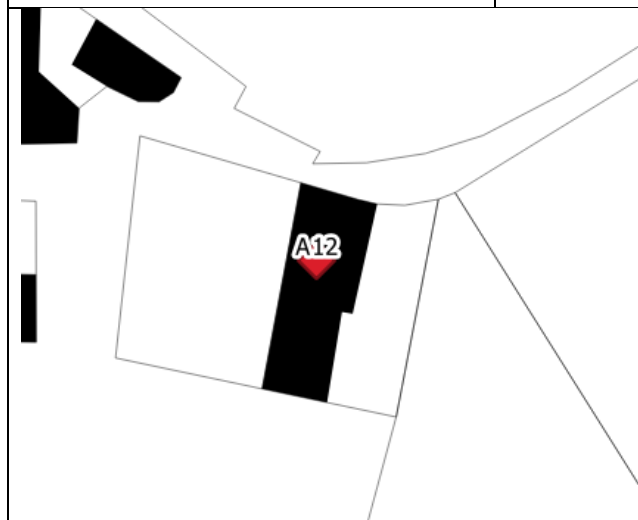
Commune / Lieu-dit	Agnat / Champrivat
Référence cadastrale	A1765 / A0868
Nature du bâtiment	Grange
 	
	
Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)	Le changement de destination n'aura pas d'incidence sur l'activité agricole ni sur le paysage puisque les bâtiments font partie d'un ensemble bâti existant. Le site n'est pas situé en espace naturel sensible, le changement n'aura donc pas d'incidences sur l'environnement.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°A11

Commune / Lieu-dit	Agnat / Jerzal
Référence cadastrale	A0054 / A0055 / A2222 / A2224 / A2228
Nature du bâtiment	Grange
     	
Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)	Le changement de destination n'aura pas d'incidence sur l'activité agricole ni sur le paysage puisque les bâtiments font partie d'un ensemble bâti existant dont certaines parties sont déjà des habitations. Le site n'est pas situé en espace naturel sensible, le changement n'aura donc pas d'incidences sur l'environnement.

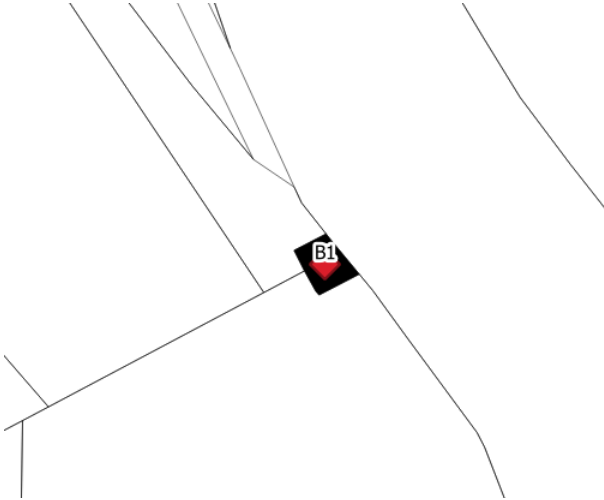
CHANGEMENT DE DESTINATION N°A12

Commune / Lieu-dit	Agnat / Champeix
Référence cadastrale	D0664
Nature du bâtiment	Grange



Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)

Le bâtiment se situe en zone N, à proximité d'espaces boisés. Néanmoins, le changement de destination n'aura pas d'impact sur le paysage et viendra compléter le changement sur la parcelle D0662. Le site n'est pas situé en espace naturel sensible, le changement n'aura donc pas d'incidences sur l'environnement.

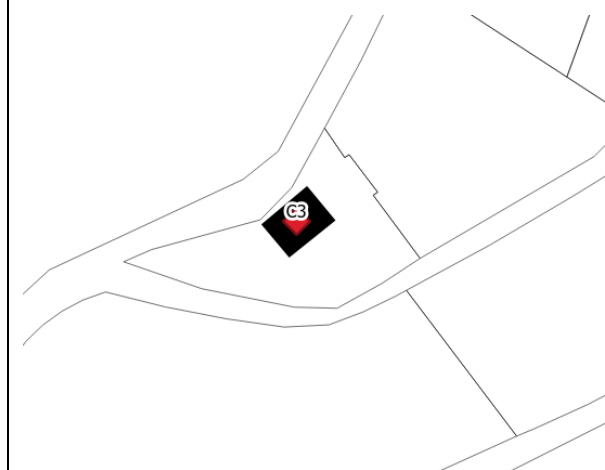
CHANGEMENT DE DESTINATION N°B1	
Commune / Lieu-dit	Blesle
Référence cadastrale	F0610
Nature du bâtiment	Cabane de vigne
  	
Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)	Le bâtiment se situe en zone N mais le changement n'aura pas d'incidence sur la bande boisée qui le longe puisque les dimensions seront conservées. Le champ adjacent n'est pas déclaré au RPG 2019, la future habitation ne gênera aucune activité agricole. Le site n'est pas situé en espace naturel sensible, le changement n'aura donc pas d'incidences sur l'environnement.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°C1	
Commune / Lieu-dit	Lamothe / La Tuilière
Référence cadastrale	ZD0015
Nature du bâtiment	Corps de ferme
	
Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)	Le site est en zone agricole mais les champs qui entourent le corps de ferme ne sont pas déclarés au RPG 2019. Le changement de destination n'aura pas d'impact sur l'activité agricole ni sur le paysage de Lamothe puisqu'il porte sur un ensemble bâti existant. Le site n'est pas situé en espace naturel sensible, le changement n'aura donc pas d'incidences sur l'environnement.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°C2	
Commune / Lieu-dit	Lamothe
Référence cadastrale	B0632
Nature du bâtiment	Grange
	
Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)	Le champ qui entoure la grange est identifié au RPG 2019 en prairie permanente. Le changement de destination n'aura pas d'impact particulier sur cette activité puisque les proportions du bâtiment seront conservées. Il n'engendre pas non plus d'impact sur le paysage. Le site n'est pas situé en espace naturel sensible, le changement n'aura donc pas d'incidences sur l'environnement.

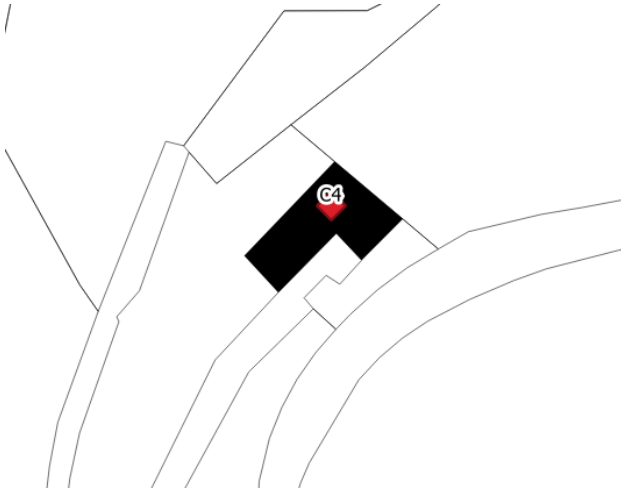
CHANGEMENT DE DESTINATION N°C3

Commune / Lieu-dit	Lamothe
Référence cadastrale	B0448
Nature du bâtiment	Grange



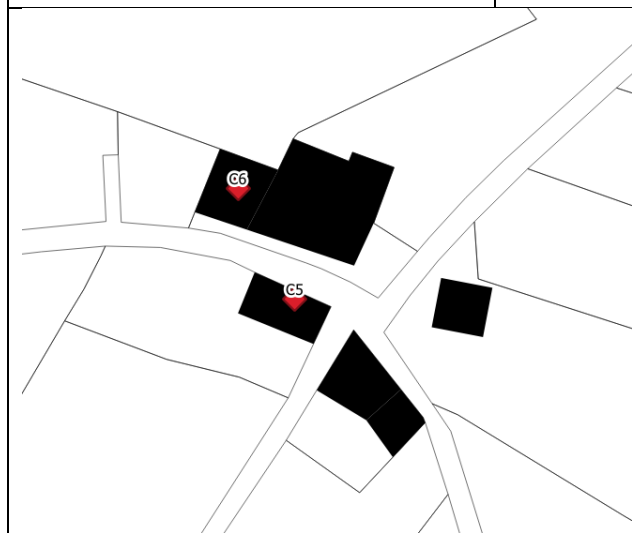
Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)	Le changement de destination n'aura pas d'incidence sur l'activité agricole qui se déroule autour du bâtiment. La parcelle sur laquelle se trouve la grange n'est pas déclarée au RPG 2019 et un sentier permet déjà son accès. Ainsi, le paysage ne sera pas particulièrement impacté par cette évolution. Le site n'est pas situé en espace naturel sensible, le changement n'aura donc pas d'incidences sur l'environnement.
--	--

CHANGEMENT DE DESTINATION N°C4

Commune / Lieu-dit	Lamothe / Le Moulin
Référence cadastrale	B0428
Nature du bâtiment	Grange
  	
Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)	Le changement de destination n'aura pas d'incidence sur l'activité agricole qui se déroule autour du bâtiment, les accès étant déjà existants. Le paysage ne sera pas non plus impacté puisque les proportions sont conservées et n'impacteront pas l'espace boisé. Le site n'est pas situé en espace naturel sensible, le changement n'aura donc pas d'incidences sur l'environnement.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°C5

Commune / Lieu-dit	Lamothe
Référence cadastrale	B0167
Nature du bâtiment	Grange

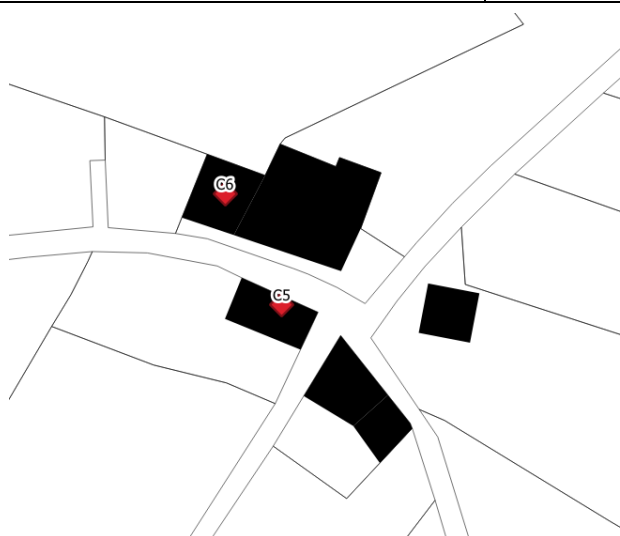


Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)

Le changement de destination n'aura pas d'incidence sur l'activité agricole qui se déroule autour du bâtiment, les accès étant déjà existants. Le changement porte sur un ensemble bâti existant, dont l'un des bâtiments est déjà une habitation, il n'y a donc pas d'impact particulier sur le paysage. Le site n'est pas situé en espace naturel sensible, le changement n'aura donc pas d'incidences sur l'environnement.

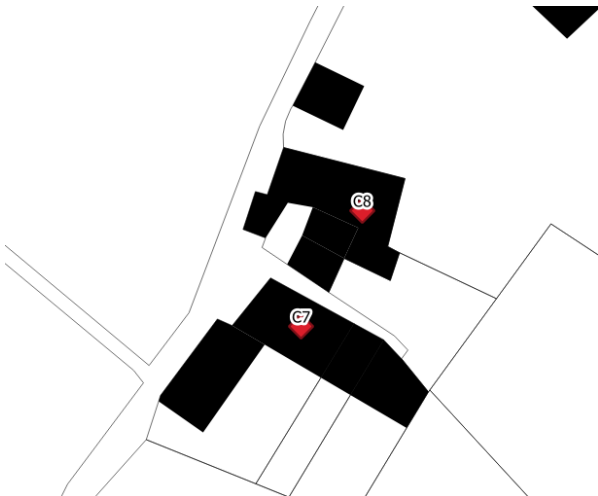
CHANGEMENT DE DESTINATION N°C6

Commune / Lieu-dit	Lamothe
Référence cadastrale	B0183
Nature du bâtiment	Grange



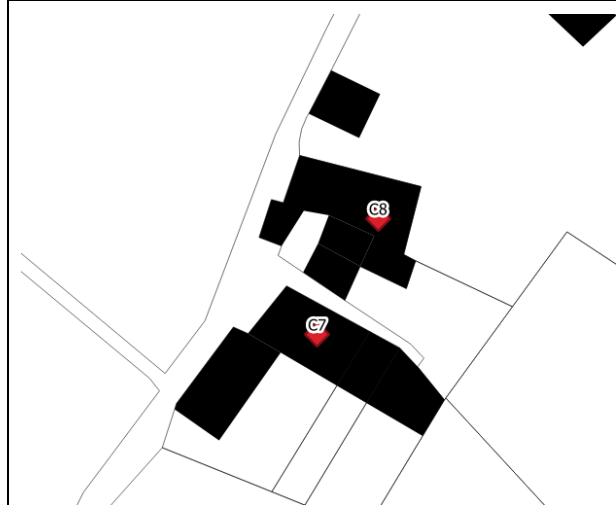
Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)

Le changement de destination n'aura pas d'incidence sur l'activité agricole qui se déroule autour du bâtiment, les accès étant déjà existants. Le changement porte sur un ensemble bâti existant, dont l'un des bâtiments est déjà une habitation, il n'y a donc pas d'impact particulier sur le paysage. Le site n'est pas situé en espace naturel sensible, le changement n'aura donc pas d'incidences sur l'environnement.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°C7	
Commune / Lieu-dit	Lamothe / St-Cirgues
Référence cadastrale	B0177
Nature du bâtiment	Grange
   	
Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)	Le changement de destination n'aura pas d'incidence sur l'activité agricole qui se déroule autour du bâtiment, les accès étant déjà existants. Le changement porte sur un ensemble bâti existant, dont l'un des bâtiments est déjà une habitation, il n'y a donc pas d'impact particulier sur le paysage. Le site n'est pas situé en espace naturel sensible, le changement n'aura donc pas d'incidences sur l'environnement.

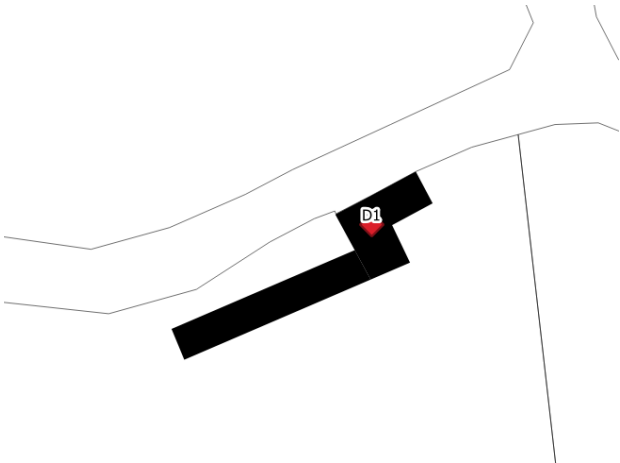
CHANGEMENT DE DESTINATION N°C8

Commune / Lieu-dit	Lamothe / St-Cirgues
Référence cadastrale	B0203
Nature du bâtiment	Grange

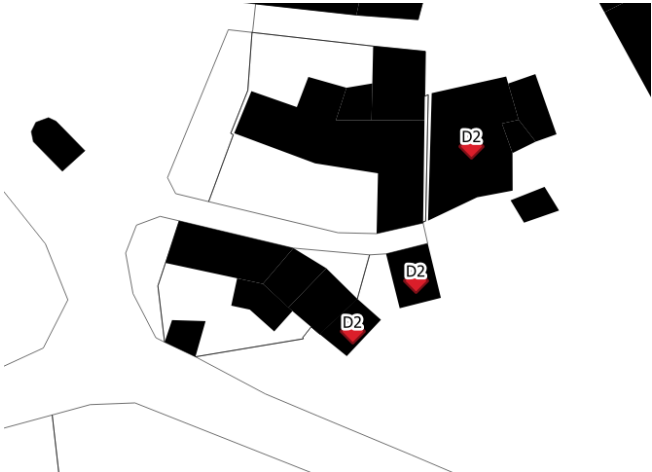
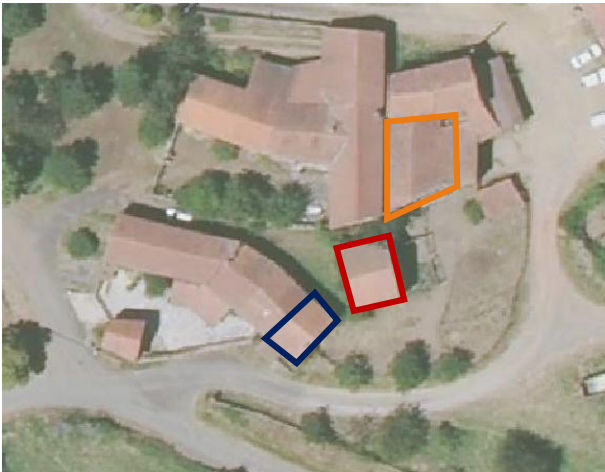


Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)

Le changement de destination n'aura pas d'incidence sur l'activité agricole qui se déroule autour du bâtiment, les accès étant déjà existants. Le changement porte sur un ensemble bâti existant, dont l'un des bâtiments est déjà une habitation, il n'y a donc pas d'impact particulier sur le paysage. Le site n'est pas situé en espace naturel sensible, le changement n'aura donc pas d'incidences sur l'environnement.

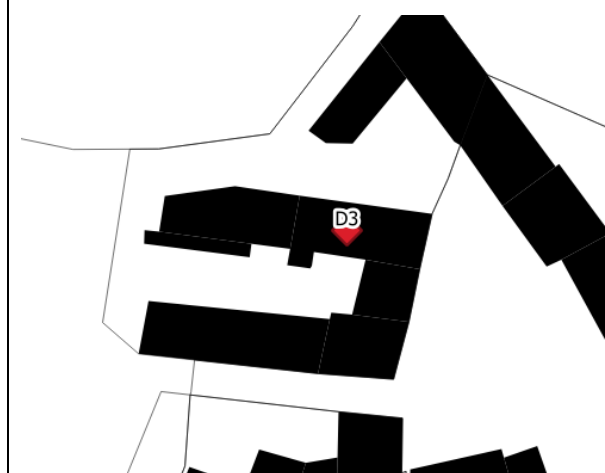
CHANGEMENT DE DESTINATION N°D1	
Commune / Lieu-dit	Saint-Beauzire / La Vialette
Référence cadastrale	ZI0012
Nature du bâtiment	Grange
 	
 	
Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)	Le changement de destination n'aura pas d'incidence sur l'activité agricole qui se déroule autour du bâtiment. Il s'inscrit dans le tissu bâti existant, son changement n'engendre pas d'impact particulier sur le paysage. Le site n'est pas situé en espace naturel sensible, le changement n'aura donc pas d'incidences sur l'environnement.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°D2

Commune / Lieu-dit	Saint-Beauzire / La Viallette
Référence cadastrale	ZI0006
Nature du bâtiment	Corps de ferme
 	
  	
Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)	Le changement de destination n'aura pas d'incidence sur l'activité agricole qui se déroule autour des bâtiments. Les bâtiments s'inscrivent dans le tissu bâti existant avec des habitations, son changement n'engendre pas d'impact particulier sur le paysage. Le site n'est pas situé en espace naturel sensible, le changement n'aura donc pas d'incidences sur l'environnement.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°D3

Commune / Lieu-dit	Saint-Beauzire / La Vialette
Référence cadastrale	ZI0005
Nature du bâtiment	Grange

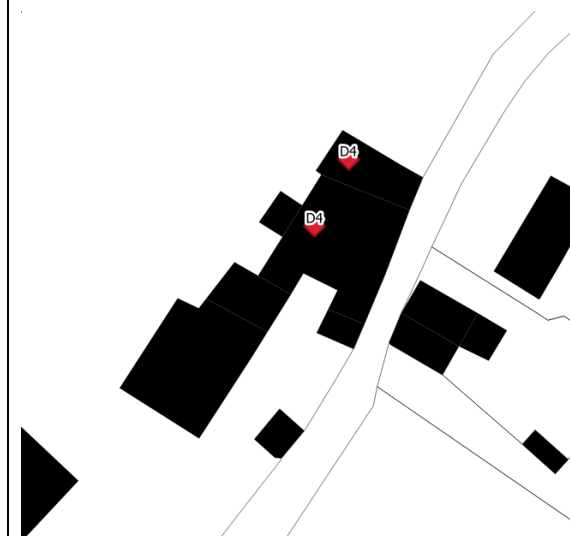


Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)

Le changement de destination n'aura pas d'incidence sur l'activité agricole qui se déroule autour du bâtiment. Le bâtiment s'inscrit dans le tissu bâti existant avec des habitations, son changement n'engendre pas d'impact particulier sur le paysage. Le site n'est pas situé en espace naturel sensible, le changement n'aura donc pas d'incidences sur l'environnement.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°D4

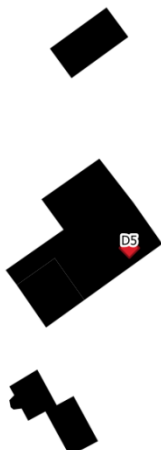
Commune / Lieu-dit	Saint-Beauzire / Le Bos
Référence cadastrale	ZI0046
Nature du bâtiment	Corps de ferme



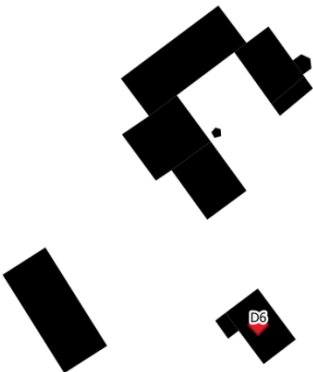
Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)

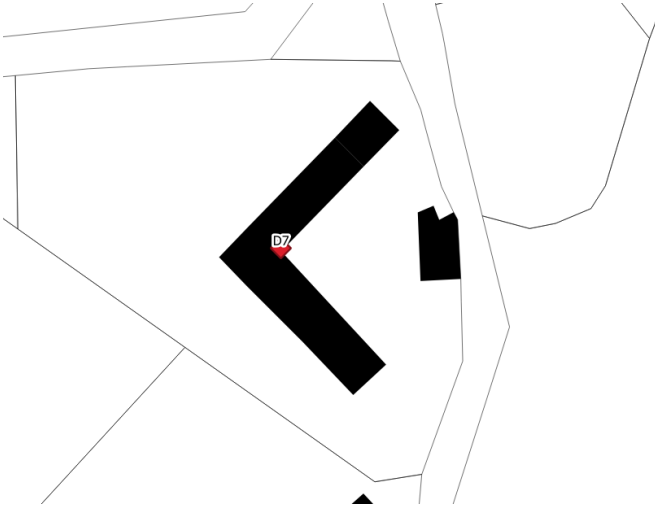
Le changement de destination n'aura pas d'incidence sur l'activité agricole qui se déroule autour du bâtiment. Le bâtiment s'inscrit dans le tissu bâti existant avec des habitations, son changement n'engendre pas d'impact particulier sur le paysage. Le site n'est pas situé en espace naturel sensible, le changement n'aura donc pas d'incidences sur l'environnement.

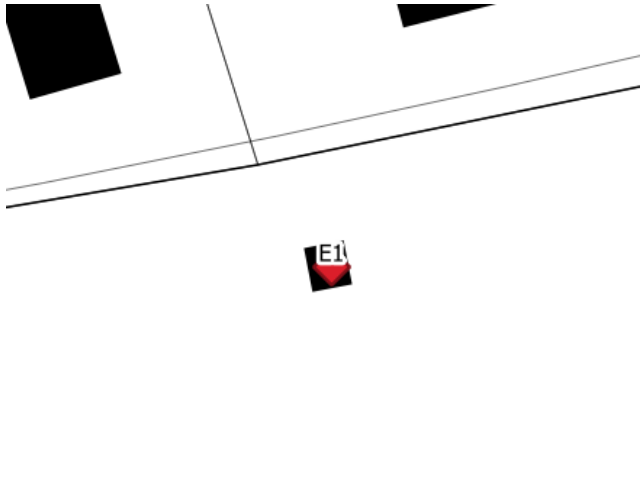
CHANGEMENT DE DESTINATION N°D5

Commune / Lieu-dit	Saint-Beauzire / Lachaud
Référence cadastrale	ZM0010
Nature du bâtiment	Grange
  	
Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)	Le changement de destination n'aura pas d'incidence sur l'activité agricole qui se déroule autour du bâtiment. Une partie du bâtiment étant une habitation, le changement n'engendre pas d'impact particulier sur le paysage. Le site n'est pas situé en espace naturel sensible, le changement n'aura donc pas d'incidences sur l'environnement.

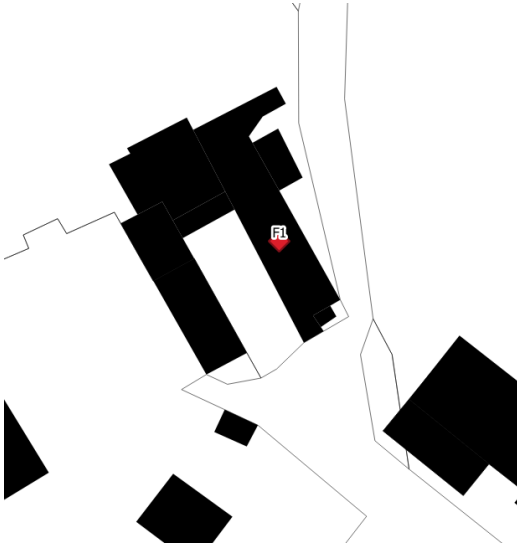
CHANGEMENT DE DESTINATION N°D6

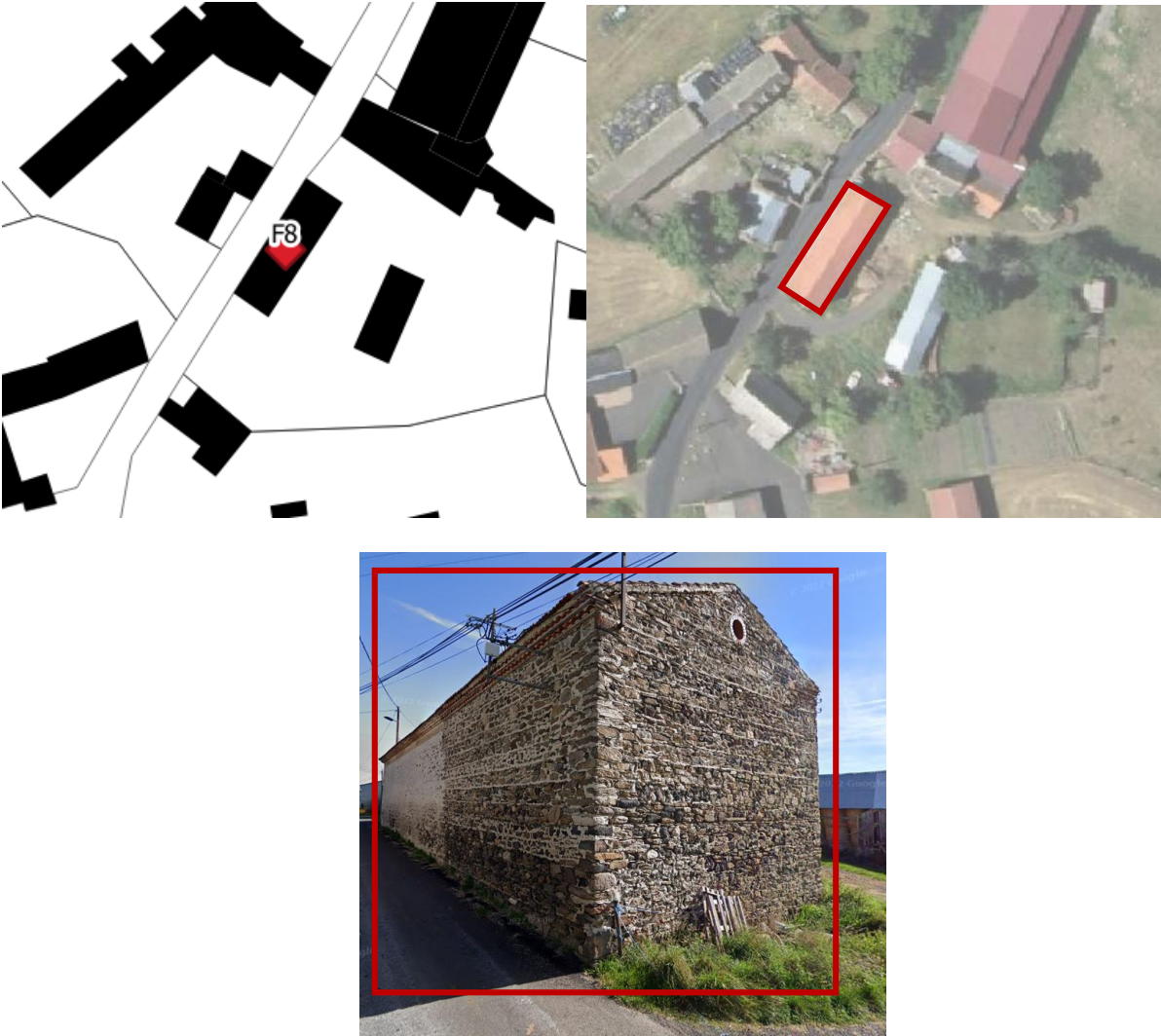
Commune / Lieu-dit	Saint-Beauzire / Champ du Marchet
Référence cadastrale	ZW0007
Nature du bâtiment	Grange
  	
Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)	Le changement de destination n'aura pas d'incidence sur l'activité agricole qui se déroule autour du bâtiment. Il fait partie d'un ensemble bâti et le changement n'engendre pas d'impact particulier sur le paysage. Le site n'est pas situé en espace naturel sensible, le changement n'aura donc pas d'incidences sur l'environnement.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°D7	
Commune / Lieu-dit	Saint-Beauzire / Lespinnasse
Référence cadastrale	ZW0028
Nature du bâtiment	Corps de ferme
 	
Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)	Le changement de destination n'aura pas d'incidence sur l'activité agricole puisque les terres à proximité ne sont pas déclarées au RPG 2019. Le corps de ferme s'inscrit dans le tissu existant et le changement n'engendre pas d'impact particulier sur le paysage. Le site n'est pas situé en espace naturel sensible, le changement n'aura donc pas d'incidences sur l'environnement.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°E1	
Commune / Lieu-dit	Vieille-Brioude
Référence cadastrale	ZB0233
Nature du bâtiment	Cabane de vigne
  	
Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)	Le bâtiment se situe en zone agricole mais le changement n'aura pas d'incidence sur l'activité ni sur le paysage puisque les dimensions seront conservées. Le site n'est pas situé en espace naturel sensible, le changement n'aura donc pas d'incidences sur l'environnement.

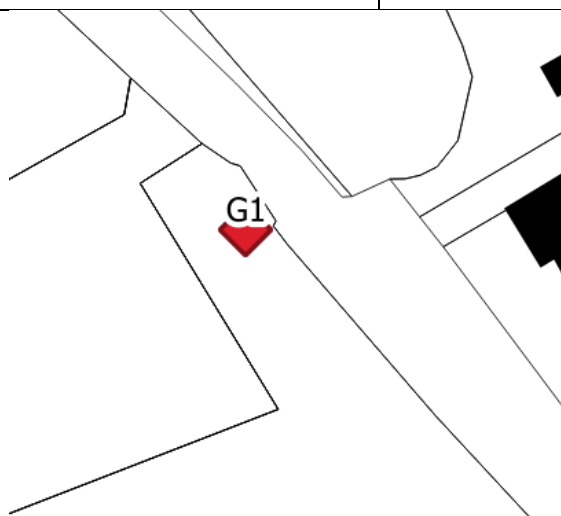
CHANGEMENT DE DESTINATION N°E2	
Commune / Lieu-dit	Vieille-Brioude / Pré Neuf
Référence cadastrale	ZI0006
Nature du bâtiment	Corps de ferme
 	
Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)	Le champ qui entoure la grange est identifié au RPG 2019 en prairie permanente. Le changement de destination n'aura pas d'impact particulier sur cette activité puisque les proportions du bâtiment seront conservées. Il n'engendre pas non plus d'impact sur le paysage. Le site n'est pas situé en espace naturel sensible, le changement n'aura donc pas d'incidences sur l'environnement.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°F1	
Commune / Lieu-dit	Autrac / Lachaud
Référence cadastrale	ZA0006
Nature du bâtiment	Grange
  	
Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)	Le changement de destination n'aura pas d'incidence sur l'activité agricole puisque les terres à proximité sont identifiées en prairie à rotation longue au RPG 2020. La grange s'inscrit dans un ensemble bâti dont une partie est déjà à vocation d'habitation. Le changement n'engendre donc pas d'impact particulier sur le paysage. Le site n'est pas situé en espace naturel sensible, le changement n'aura donc pas d'incidences sur l'environnement.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°F2	
Commune / Lieu-dit	Autrac / Montmoirat
Référence cadastrale	ZB0060
Nature du bâtiment	Grange, étable
	
Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)	Le changement de destination n'aura pas d'incidence sur l'activité agricole ni sur le paysage puisque la grange fait partie d'un ensemble bâti existant. Le site n'est pas situé en espace naturel sensible, le changement n'aura donc pas d'incidences sur l'environnement.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°G1

Commune / Lieu-dit	Beaumont / Bournoncle St Julien
Référence cadastrale	ZE0012
Nature du bâtiment	Pigeonnier

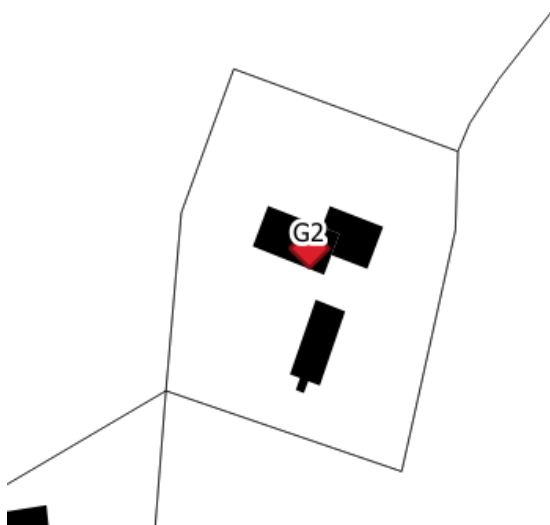


Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)

Le champ qui entoure la grange est identifié au RPG 2020 en blé tendre d'hiver. Le changement de destination n'aura pas d'impact particulier sur cette activité puisque les proportions du bâtiment seront conservées. Il n'engendre pas non plus d'impact sur le paysage. Le site n'est pas situé en espace naturel sensible, le changement n'aura donc pas d'incidences sur l'environnement.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°G2

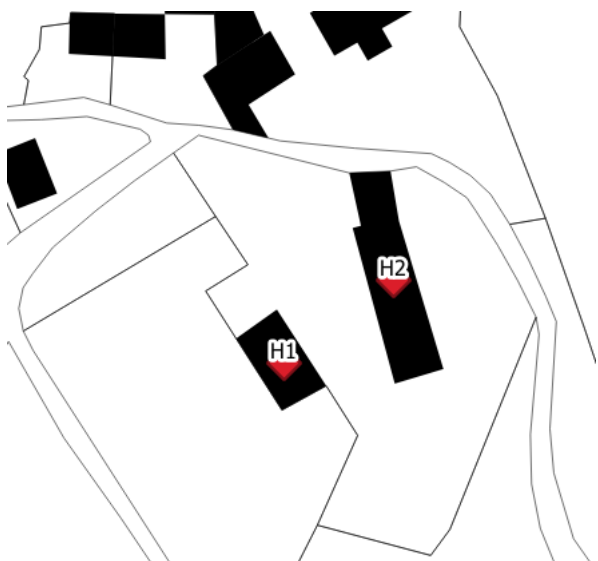
Commune / Lieu-dit	Beaumont / Les Sognes
Référence cadastrale	C0386
Nature du bâtiment	Grange



Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)	Le changement de destination n'aura pas d'incidence sur l'activité agricole ni sur le paysage car les bâtiments font partie d'un ensemble bâti. La zone naturelle à proximité ne sera pas non plus impactée car les proportions du bâtiment seront conservées. Le site n'est pas situé en espace naturel sensible, le changement n'aura donc pas d'incidences sur l'environnement.
---	--

CHANGEMENT DE DESTINATION N°H1

Commune / Lieu-dit	Lubilhac / Malpeyre
Référence cadastrale	C0096
Nature du bâtiment	Bergerie

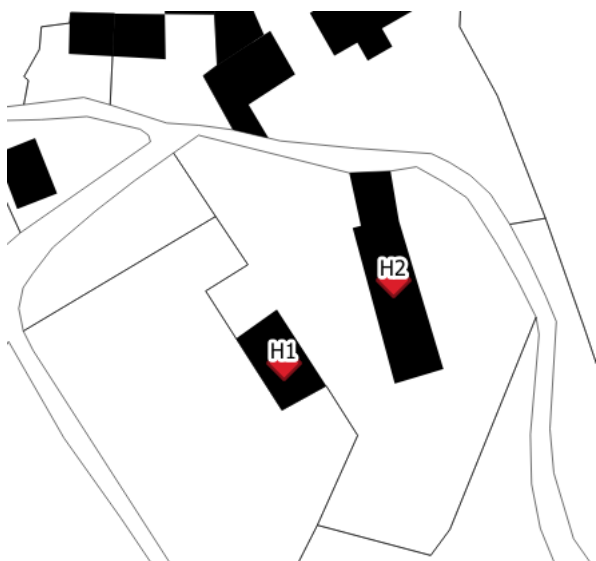


Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)

Le changement de destination n'aura pas d'incidence sur l'activité agricole ni sur le paysage car les bâtiments font partie d'un ensemble bâti et que les proportions du bâtiment seront conservées. Le site n'est pas situé en espace naturel sensible, le changement n'aura donc pas d'incidences sur l'environnement.

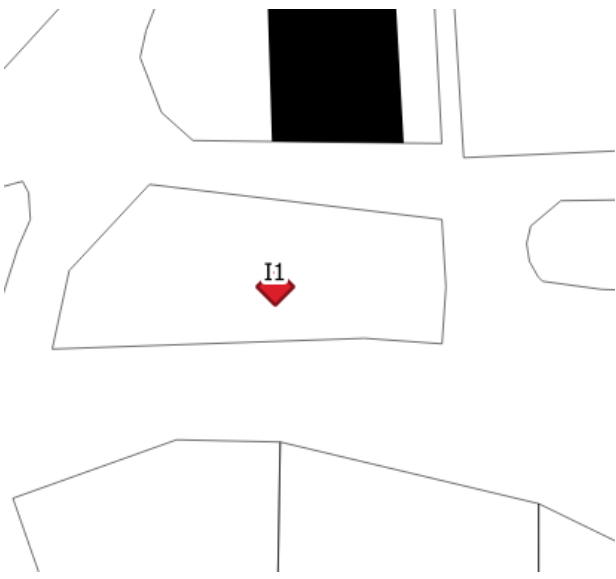
CHANGEMENT DE DESTINATION N°H2

Commune / Lieu-dit	Lubilhac / Malpeyre
Référence cadastrale	C0097
Nature du bâtiment	Corps de ferme



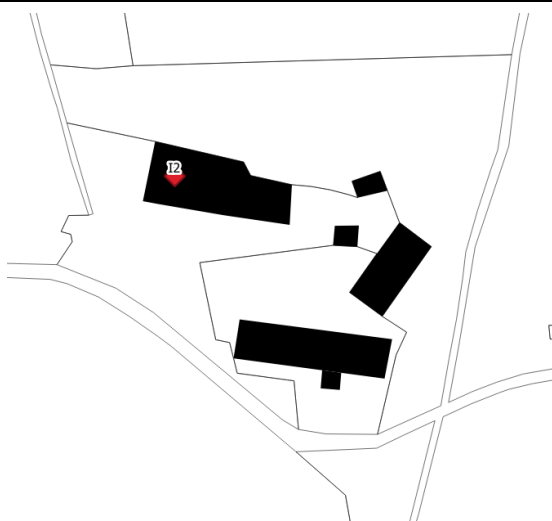
Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)

Le changement de destination n'aura pas d'incidence sur l'activité agricole ni sur le paysage car les bâtiments font partie d'un ensemble bâti et que les proportions du bâtiment seront conservées. Le site n'est pas situé en espace naturel sensible, le changement n'aura donc pas d'incidences sur l'environnement.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°11	
Commune / Lieu-dit	Saint-Etienne-sur-Blesle
Référence cadastrale	E0202
Nature du bâtiment	Grange
 	
Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)	Le changement de destination n'aura pas d'incidence sur l'activité agricole ni sur le paysage car les proportions seront conservées. Le site n'est pas situé en espace naturel sensible, le changement n'aura donc pas d'incidences sur l'environnement.

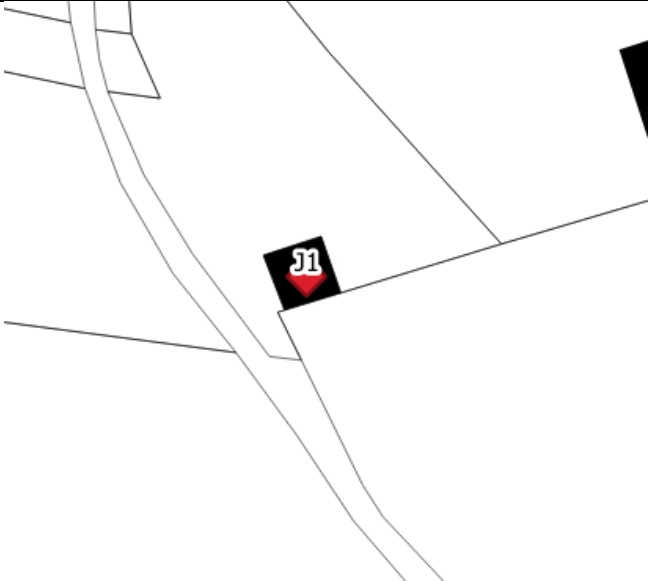
CHANGEMENT DE DESTINATION N°12

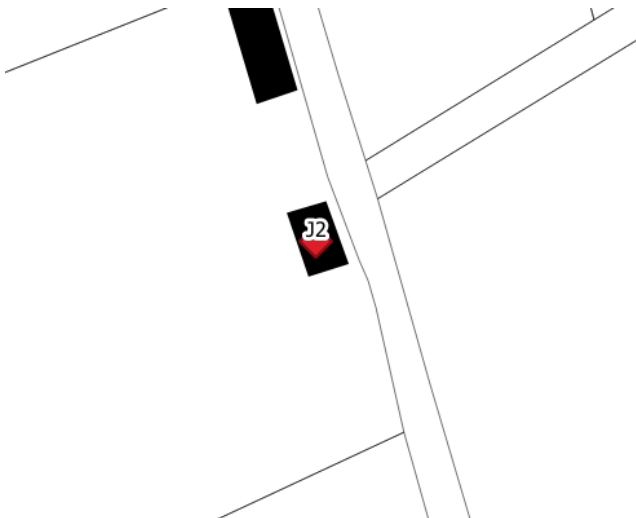
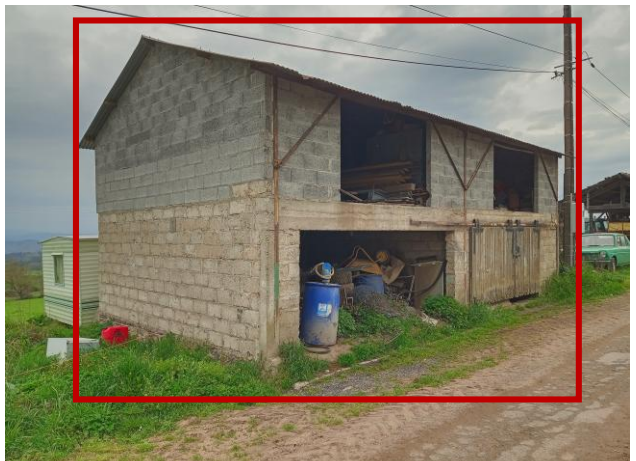
Commune / Lieu-dit	Saint-Etienne-sur-Blesle / La Cherèze
Référence cadastrale	OF 0360
Nature du bâtiment	Grange

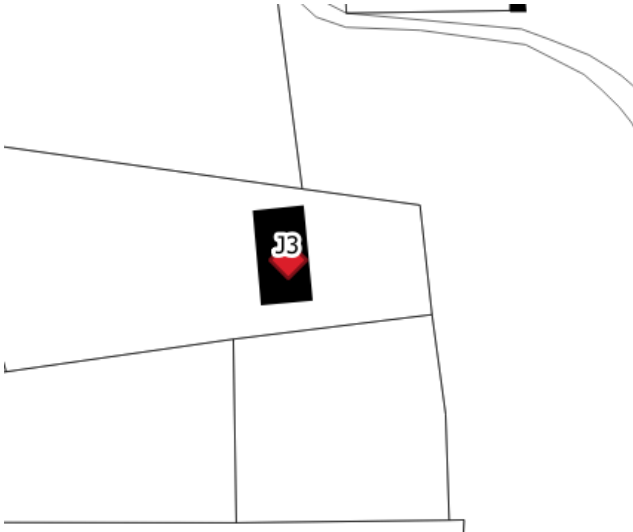
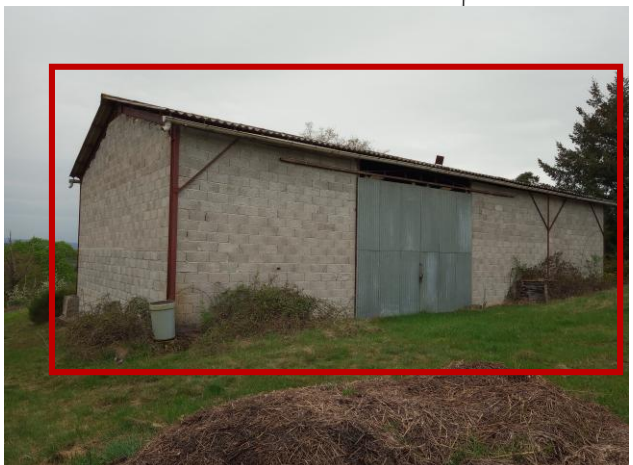


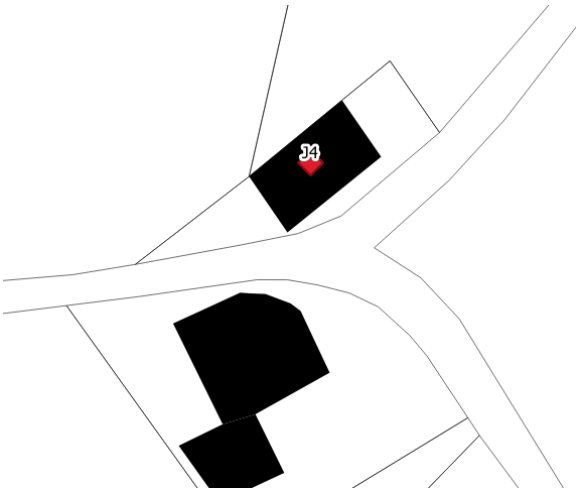
Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)

Le changement de destination n'aura pas d'incidence sur la zone naturelle puisque le bâtiment appartient à un ensemble bâti avec des accès existants. Il n'y aura pas d'incidence particulière sur le paysage puisque les proportions du bâtiment seront conservées.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°J1	
Commune / Lieu-dit	Frugières-le-Pin
Référence cadastrale	AD0097
Nature du bâtiment	Grange
   	
Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)	Le changement de destination n'aura pas d'incidence sur l'activité agricole qui se déroule autour du bâtiment, les accès étant déjà existants. Le paysage ne sera pas non plus impacté puisque les proportions du bâtiment seront conservées. Le site n'est pas situé en espace naturel sensible, le changement n'aura donc pas d'incidences sur l'environnement.

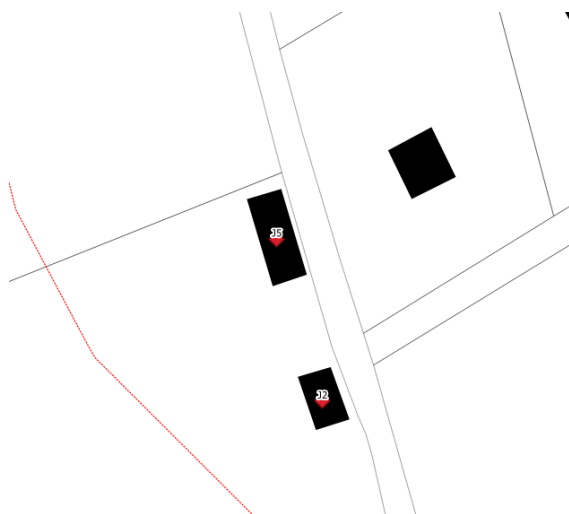
CHANGEMENT DE DESTINATION N°J2	
Commune / Lieu-dit	Frugières-le-Pin / Le Pin
Référence cadastrale	AL 297
Nature du bâtiment	Grange
 	
 	
Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)	Le RPG 2020 identifie les parcelles à proximité en culture de Moha. Le changement de destination n'aura pas d'incidence sur l'activité agricole ni sur le paysage car les accès sont déjà existants et les proportions du bâtiment seront conservées. Le site n'est pas situé en espace naturel sensible, le changement n'aura donc pas d'incidences sur l'environnement.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°J3	
Commune / Lieu-dit	Frugières-le-Pin
Référence cadastrale	AD 0071
Nature du bâtiment	Grange
   	
Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)	Le bâtiment est entouré d'une zone naturelle et d'une parcelle agricole identifiée au RPG 2020 en culture de luzerne. Le changement de destination n'aura pas d'incidence sur l'activité agricole ni sur le paysage car les proportions du bâtiment seront conservées et un accès est facilement réalisable depuis le sentier à l'est. Le site n'est pas situé en espace naturel sensible, le changement n'aura donc pas d'incidences sur l'environnement.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°J4	
Commune / Lieu-dit	Frugières-le-Pin / La Croix d'Aubagnat
Référence cadastrale	AM 0051
Nature du bâtiment	Grange
  	
Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)	Le changement de destination n'aura pas d'incidence sur la zone agricole et la zone naturelle qui jouxte la parcelle. La parcelle n'est pas identifiée en culture au RPG 2020 et les proportions du bâtiment seront conservées. Le changement n'aura donc pas d'impact sur le paysage ni sur l'environnement.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°J5

Commune / Lieu-dit	Frugières-le-Pin / Le Pin
Référence cadastrale	AL 297
Nature du bâtiment	Ancien stockage



Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)

Le RPG 2020 identifie les parcelles à proximité en culture de Moha. Le changement de destination n'aura pas d'incidence sur l'activité agricole ni sur le paysage car les accès sont déjà existants et les proportions du bâtiment seront conservées. Le site n'est pas situé en espace naturel sensible, le changement n'aura donc pas d'incidences sur l'environnement.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°J6

Commune / Lieu-dit	Frugières-le-Pin
Référence cadastrale	AM 242
Nature du bâtiment	Grange

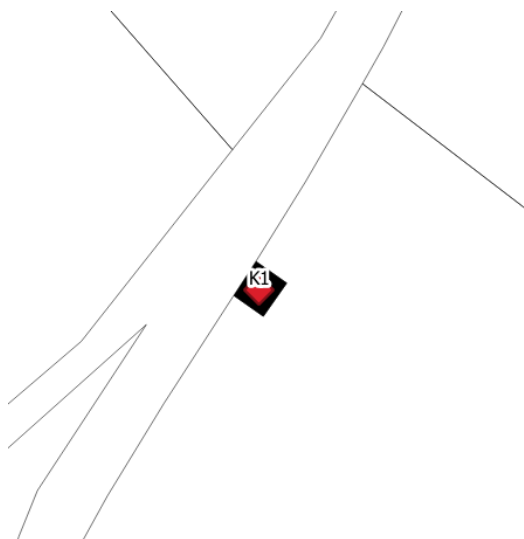


Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)

Le changement de destination n'aura pas d'incidence sur la zone naturelle puisque le bâtiment appartient à un ensemble bâti avec des accès existants. Il n'y aura pas d'incidence particulière sur le paysage puisque les proportions du bâtiment seront conservées. Le site n'est pas situé en espace naturel sensible, le changement n'aura donc pas d'incidences sur l'environnement.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°K1

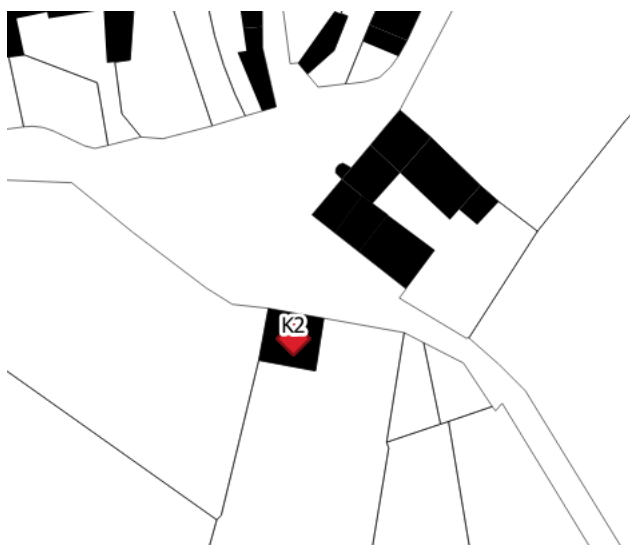
Commune / Lieu-dit	Chaniat
Référence cadastrale	AI 0035
Nature du bâtiment	Grange



Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)	Le changement de destination n'aura pas d'impact particulier sur l'activité agricole et sur le paysage. En effet, le champ autour du bâtiment est identifié en prairie en rotation longue au RPG 2020 et les proportions seront conservées.
---	---

CHANGEMENT DE DESTINATION N°K2

Commune / Lieu-dit	Chaniat / Lentre Vieux
Référence cadastrale	F 0836
Nature du bâtiment	Grange



Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)

Le changement de destination n'aura pas d'incidence sur l'activité agricole puisque le champ est identifié en prairie permanente au RPG 2020.
Le paysage ne sera pas non plus impacté puisque les proportions du bâtiment seront conservées et qu'il s'insère dans un secteur bâti dont certains bâtiments sont à usage d'habitation.

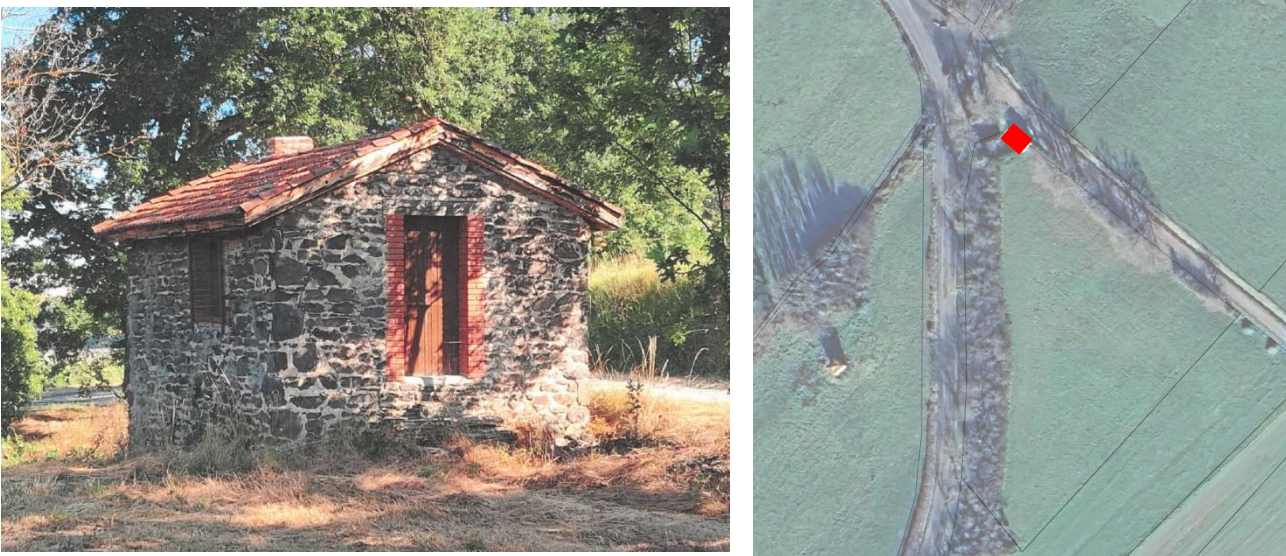
CHANGEMENT DE DESTINATION N°R1

Commune / Lieu-dit	Grenier-Montgon / Le Gourd
Référence cadastrale	A 1364
Nature du bâtiment	Grange



Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)	Le changement de destination n'aura pas d'incidence particulière sur l'activité agricole, l'environnement et le paysage puisque les proportions du bâtiment seront conservées. Les champs à proximité ne sont pas identifiés au RPG 2023 et les accès au bâtiment sont déjà existants.
---	---

CHANGEMENT DE DESTINATION N°S1

Commune / Lieu-dit	Lamothe / Route d'Arnat
Références cadastrales	ZC 0125
Nature actuelle du bâtiment	Ancien bâtiment agricole
	
Incidences sur l'espace agricole, le paysage, les espaces naturels et forestiers et les zones sensibles (ZNIEFF, Natura 2000, zones humides, ...)	Le changement de destination n'aura pas d'incidence particulière sur l'activité agricole, l'environnement et le paysage puisque les proportions du bâtiment seront conservées. Les champs à proximité sont identifiés en prairie de 6 ans ou plus au RPG 2023.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°S2

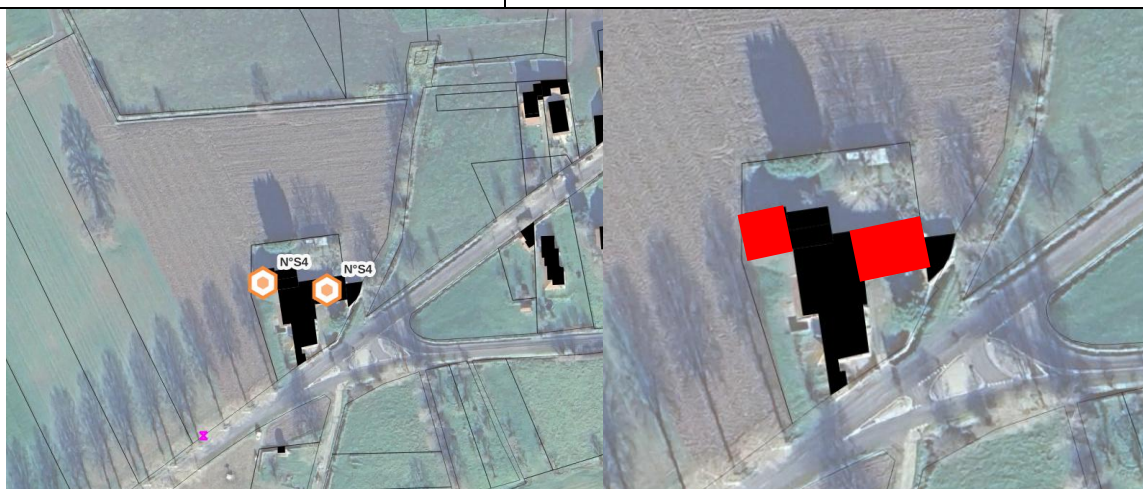
Commune / Lieu-dit	Lamothe / Route Champagnac
Références cadastrales	AC 218
Nature actuelle du bâtiment	Ancien bâtiment agricole et maison
 	
	
Incidences sur l'espace agricole, le paysage, les espaces naturels et forestiers et les zones sensibles (ZNIEFF, Natura 2000, zones humides, ...)	Le changement de destination n'aura pas d'incidence particulière sur l'activité agricole, l'environnement et le paysage puisque les proportions du bâtiment seront conservées. Le champ à proximité est identifié en prairie de 6 ans ou plus au RPG 2023. Les accès sont préexistants.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°S3

Commune / Lieu-dit	Lamothe / Route Champagnac
Références cadastrales	AB 366
Nature actuelle du bâtiment	Deux bâtiments, ancien hangar agricole
	
Incidences sur l'espace agricole, le paysage, les espaces naturels et forestiers et les zones sensibles (ZNIEFF, Natura 2000, zones humides, ...)	Le changement de destination n'aura pas d'incidence particulière sur l'activité agricole, l'environnement et le paysage puisque les proportions du bâtiment seront conservées. Les champs à proximité sont identifiés en prairie de 6 ans ou plus au RPG 2023 et en production de blé. Les accès sont préexistants.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°S4

Commune / Lieu-dit	Lamothe / RD 588
Références cadastrales	ZI 0113
Nature actuelle du bâtiment	Ancienne grange et ancien hangar agricole attenant à une habitation



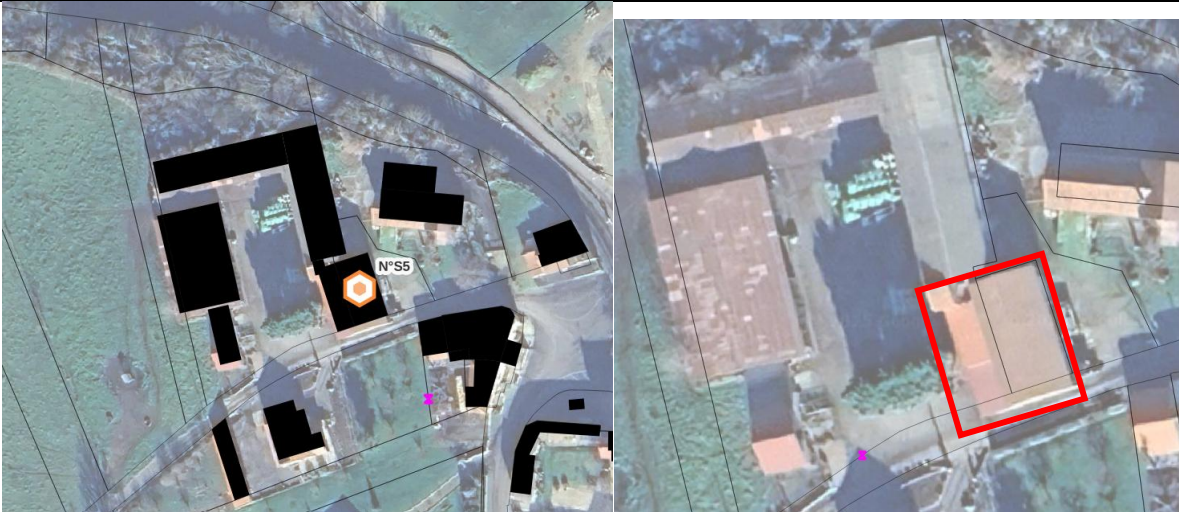


Incidences sur l'espace agricole, le paysage, les espaces naturels et forestiers et les zones sensibles (ZNIEFF, Natura 2000, zones humides, ...)

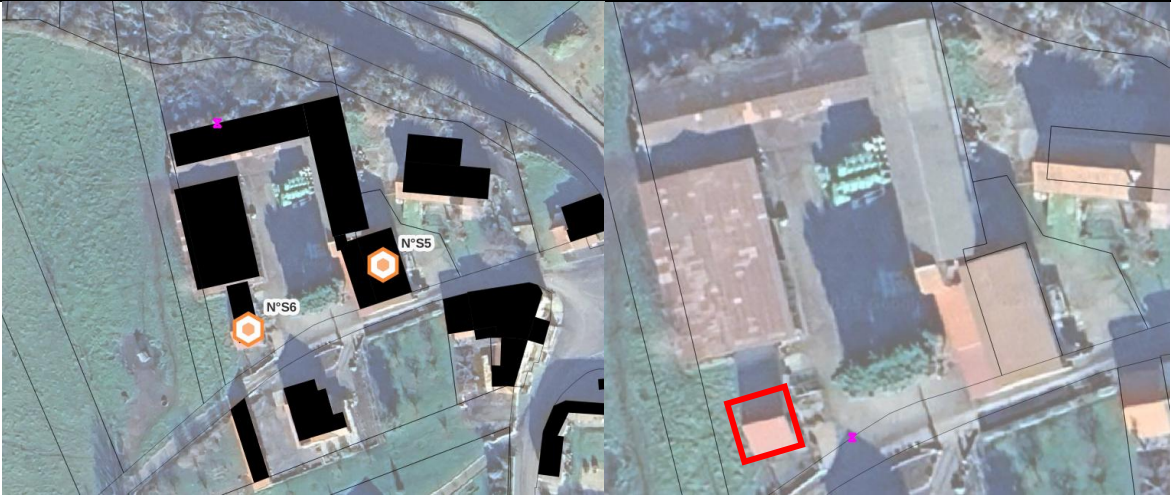
Le changement de destination n'aura pas d'incidence particulière sur l'activité agricole, l'environnement et le paysage puisque les proportions du bâtiment seront conservées. Le champ à proximité est identifié au RPG 2023 (production de maïs). Accès sont préexistants depuis la RD.

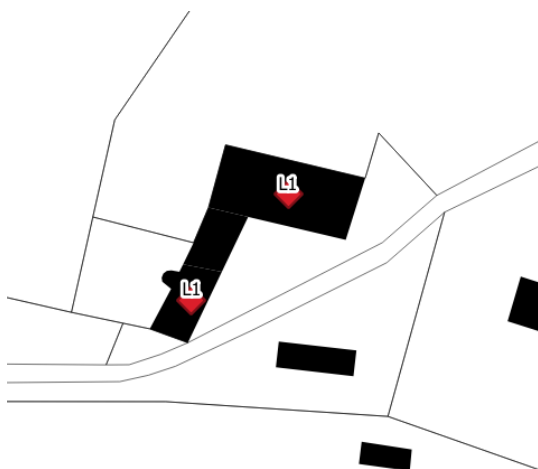
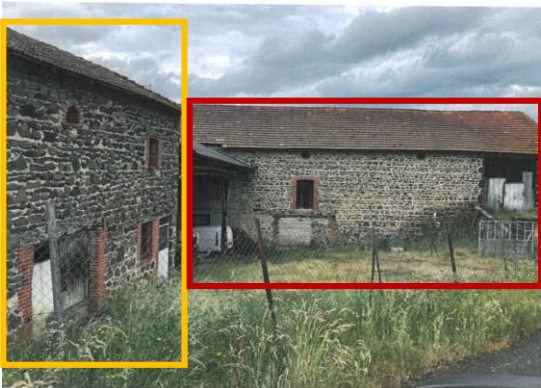
A noter : Le bâtiment est situé pour partie en zone rouge du Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI). L'éventuel changement de destination sera soumis à prescription lors de la demande d'autorisation.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°S5

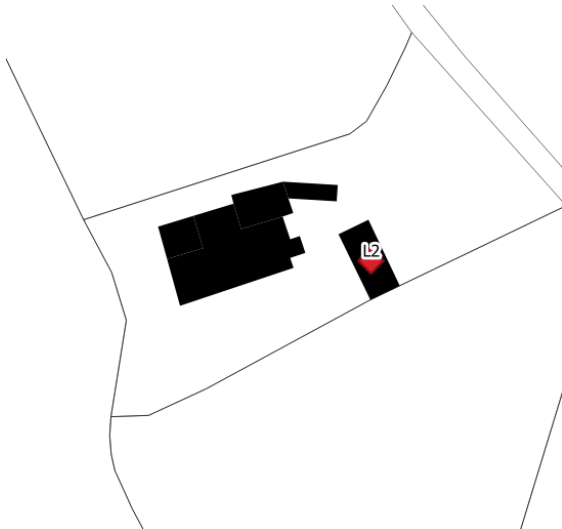
Commune / Lieu-dit	Lamothe / La Tuilière
Références cadastrales	AB 0534
Nature actuelle du bâtiment	Ancienne écurie transformée en dépôt inutilisé.
 	
Incidences sur l'espace agricole, le paysage, les espaces naturels et forestiers et les zones sensibles (ZNIEFF, Natura 2000, zones humides, ...)	Le changement de destination n'aura pas d'incidence particulière sur l'activité agricole, l'environnement et le paysage puisque les proportions du bâtiment seront conservées. Le bâtiment n'est pas localisé à proximité de sensibilité environnementales. Les accès sont préexistants.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°S6

Commune / Lieu-dit	Lamothe / Impasse St Estèphe
Références cadastrales	AB 516
Nature actuelle du bâtiment	Ancienne bergerie désaffectée.
 	
Incidences sur l'espace agricole, le paysage, les espaces naturels et forestiers et les zones sensibles (ZNIEFF, Natura 2000, zones humides, ...)	Le changement de destination n'aura pas d'incidence particulière sur l'activité agricole, l'environnement et le paysage puisque les proportions du bâtiment seront conservées. Le champ à proximité est identifié au RPG 2023 (prairie de 6 ans ou plus). Les accès sont préexistants.

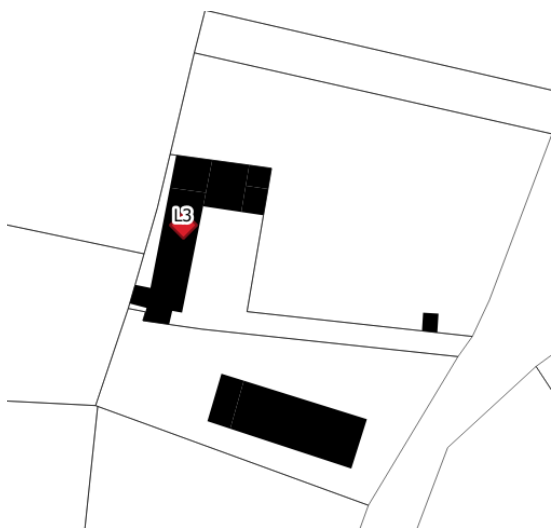
CHANGEMENT DE DESTINATION N°L1	
Commune / Lieu-dit	Lavaudieu / Le Gourd
Référence cadastrale	C 0421
Nature du bâtiment	Grange
   	
Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)	Le changement de destination n'aura pas d'incidence particulière sur l'activité agricole, l'environnement et le paysage puisque les proportions du bâtiment seront conservées. Les champs à proximité sont identifiés en prairie permanente au RPG 2020 et les accès au bâtiment sont déjà existants.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°L2

Commune / Lieu-dit	Lavaudieu / La Combe
Référence cadastrale	F 0205
Nature du bâtiment	Ancienne ferme
  	
Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)	Le changement de destination n'aura pas d'incidence particulière sur l'activité agricole et sur l'environnement. La parcelle est identifiée en prairie permanente au RPG 2020 et les accès sont existants. De plus, les proportions étant conservées, ce changement n'aura pas d'impact sur le paysage.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°L3

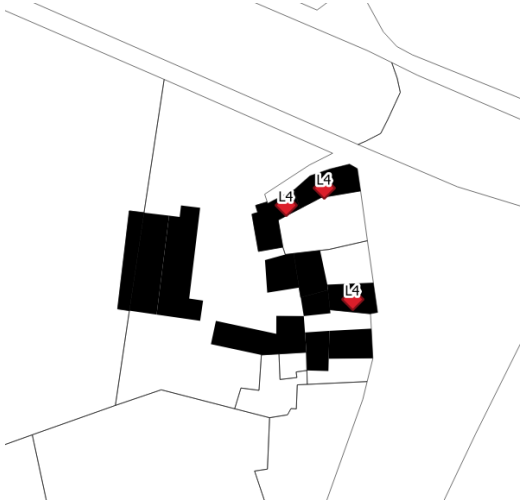
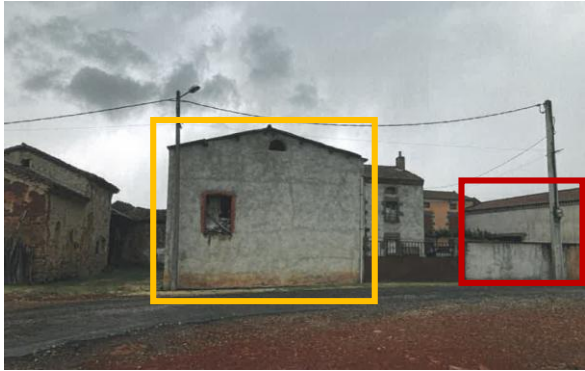
Commune / Lieu-dit	Lavaudieu / Billanges
Référence cadastrale	A 0658
Nature du bâtiment	Corps de ferme

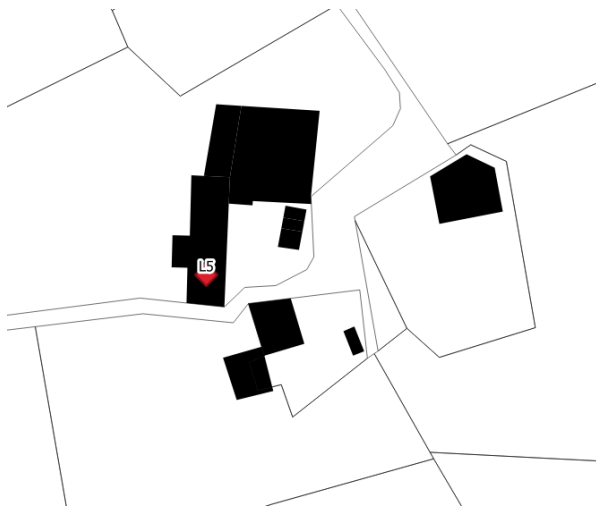


Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)

Le changement de destination n'aura pas d'incidence particulière sur l'activité agricole et sur l'environnement. La parcelle est identifiée en prairie permanente au RPG 2020 et les accès sont existants. De plus, les proportions étant conservées, ce changement n'aura pas d'impact sur le paysage. Une partie du corps de ferme est déjà à usage d'habitation.

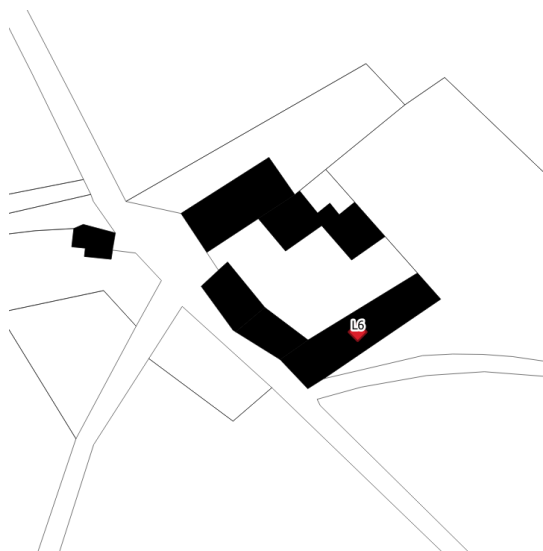
CHANGEMENT DE DESTINATION N°L4

Commune / Lieu-dit	Lavaudieu / Le Coin
Référence cadastrale	A0122 – A0980 – A0981
Nature du bâtiment	Corps de ferme et maison d'habitation
   	
Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)	Le changement de destination n'aura pas d'incidence sur l'activité agricole et sur le paysage. Les bâtiments font partie d'un ensemble bâti dont une partie est déjà habitée. Les proportions seront conservées et il n'y a pas de parcelle à proximité directe.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°L5	
Commune / Lieu-dit	Lavaudieu / Les Tronchères
Référence cadastrale	D0846
Nature du bâtiment	Corps de ferme
  	
Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)	Le changement de destination n'aura pas d'incidence particulière sur l'activité agricole et sur l'environnement. La parcelle est identifiée en prairie en rotation longue au RPG 2020 et les accès sont existants. De plus, les proportions étant conservées, ce changement n'aura pas d'impact sur le paysage.

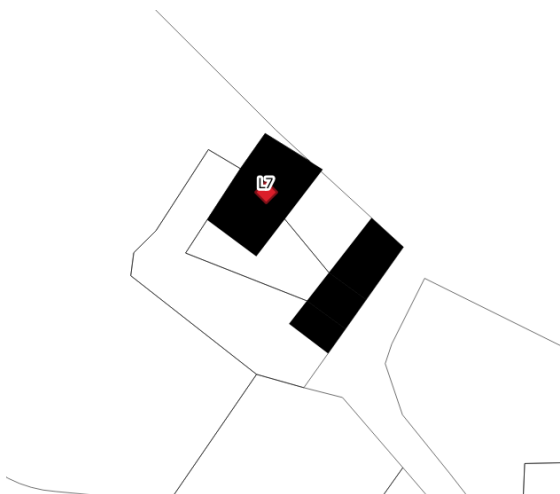
CHANGEMENT DE DESTINATION N°L6

Commune / Lieu-dit	Lavaudieu / Sauvagniat
Référence cadastrale	D 0920 – D 0923 – D 0924 – D 0925
Nature du bâtiment	Granges



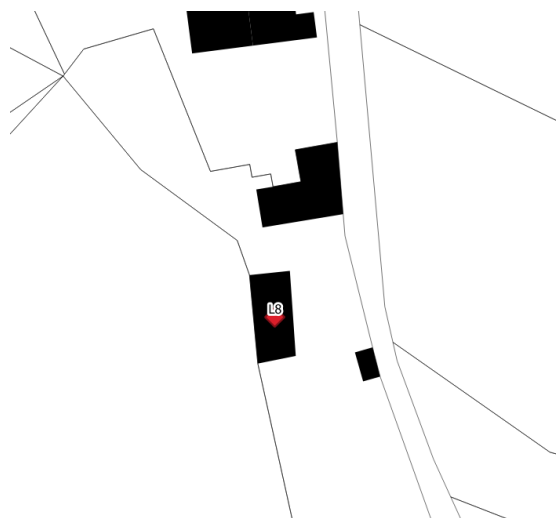
Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)

Le changement de destination n'aura pas d'incidence particulière sur l'activité agricole et sur l'environnement. La parcelle est identifiée en prairie permanente au RPG 2020 et les accès sont existants. De plus, les proportions étant conservées, ce changement n'aura pas d'impact sur le paysage.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°L7	
Commune / Lieu-dit	Lavaudieu / La Barraque des Laniers
Référence cadastrale	D0677 – D0678
Nature du bâtiment	Grange
  	
Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)	Le changement de destination n'aura pas d'incidence particulière sur l'activité agricole et sur l'environnement. La parcelle est identifiée en prairie permanente au RPG 2020 et les accès sont existants. De plus, les proportions étant conservées, ce changement n'aura pas d'impact sur le paysage.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°L8

Commune / Lieu-dit	Lavaudieu / Jarroussoux
Référence cadastrale	E 1375
Nature du bâtiment	Grange

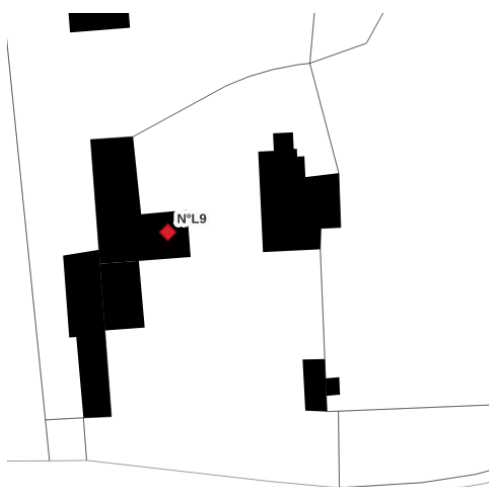


Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)

Le changement de destination n'aura pas d'incidence particulière sur l'activité agricole et sur la zone naturelle à proximité puisque les parcelles ne sont pas identifiées au RPG 2020 et les proportions seront conservées. De plus, les accès sont existants.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°L9

Commune / Lieu-dit	Lavaudieu / Granat
Référence cadastrale	A 476
Nature du bâtiment	Ancienne remise / Grange

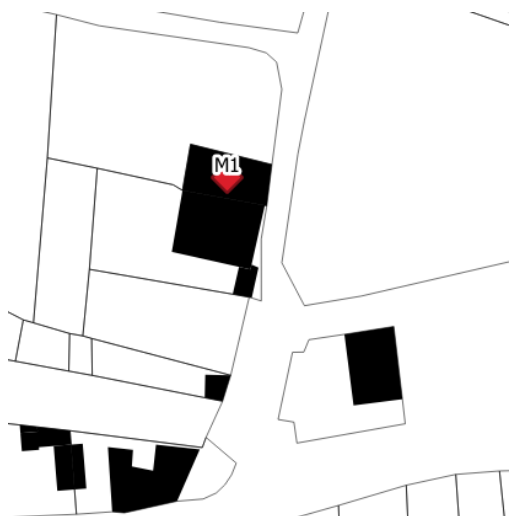


Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)

Le changement de destination n'aura pas d'incidence particulière sur l'activité agricole puisque les parcelles ne sont pas identifiées au RPG 2020 et les proportions seront conservées. De plus, les accès sont existants et le bâtiment est localisé à proximité de la résidence principale.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°M1

Commune / Lieu-dit	Saint Ilpize
Référence cadastrale	B 726
Nature du bâtiment	Grange



Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)

Les champs à proximité sont identifiés en prairie permanente au RPG 2020. Le changement de destination n'aura pas d'incidence sur la zone agricole et sur le paysage puisque l'accès à la route est direct et les proportions du bâtiment seront conservées. De plus le bâtiment qui le jouxte est déjà à usage d'habitation ainsi que les bâtiments alentours.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°M2

Commune / Lieu-dit	Saint Ilpize / Chazieux
Référence cadastrale	F 1264
Nature du bâtiment	Ancienne bergerie



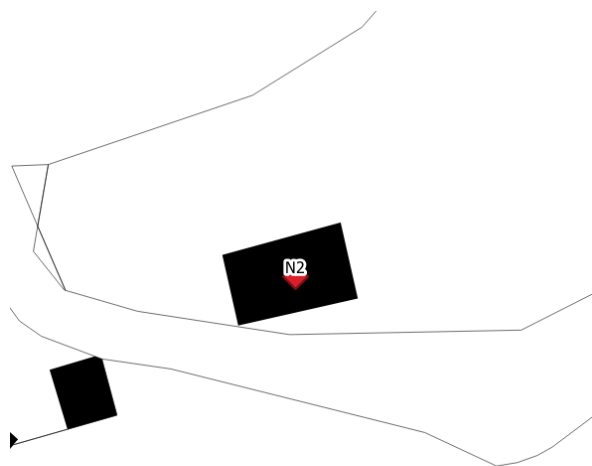
Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)

Le bâtiment est localisé en limite de zone urbanisée UH et à proximité de l'exploitation agricole du propriétaire. L'élevage de mouton ayant été abandonné, le bâtiment n'a plus d'usage. Le changement de destination n'aura pas d'incidence sur la zone agricole et sur le paysage puisque l'accès à la route est direct et les proportions du bâtiment seront conservées. De plus le bâtiment qui le jouxte est déjà à usage d'habitation.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°N1	
Commune / Lieu-dit	Torsiac / Pouzol
Référence cadastrale	ZH 20
Nature du bâtiment	Grange
	
Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)	Le changement de destination n'engendrera pas d'incidences particulières sur l'activité agricole à proximité, les parcelles étant identifiées en prairie permanente au RPG 2020. De plus, les proportions du bâtiment seront conservées ce qui n'impactera pas le paysage.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°N2

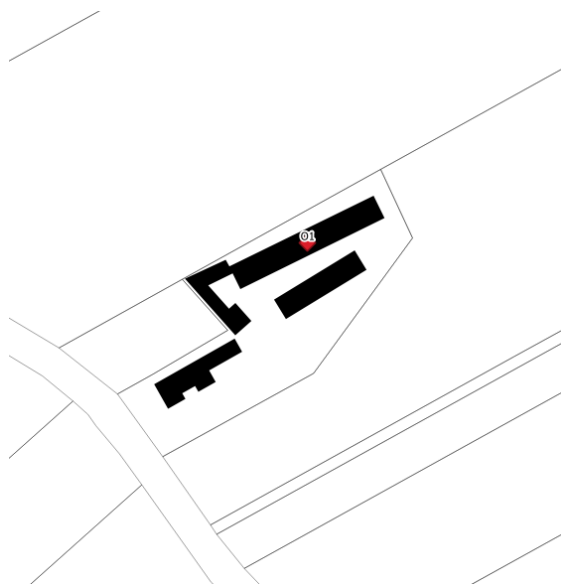
Commune / Lieu-dit	Torsiac / Le Moulin
Référence cadastrale	ZE 0183
Nature du bâtiment	Grange



Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)	Le changement de destination n'aura pas d'incidence particulière sur l'activité agricole puisque les parcelles à proximité ne sont pas identifiées au RPG 2020. Il n'y aura pas d'incidence sur le paysage puisque les proportions seront conservées et que les bâtiments à proximité sont à usage d'habitation et d'hébergement.
---	---

CHANGEMENT DE DESTINATION N°01

Commune / Lieu-dit	Paulhac / Route de Beaumont
Référence cadastrale	ZE 0042
Nature du bâtiment	Corps de ferme

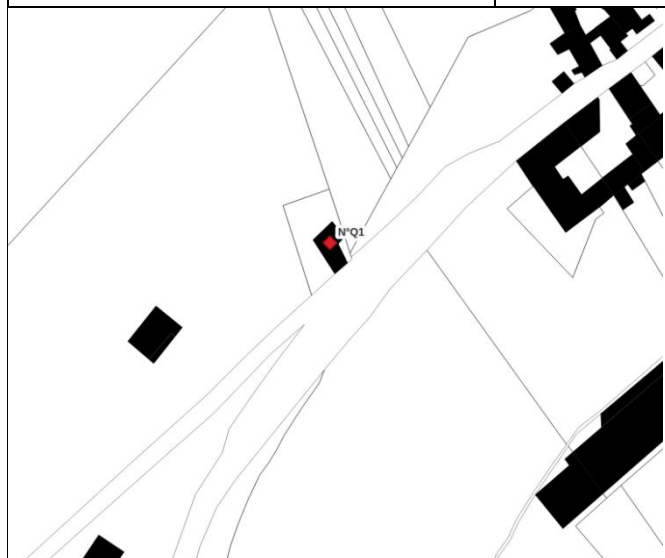


Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)

Le changement de destination n'aura pas d'incidence particulière sur l'activité agricole puisque les parcelles à proximité ne sont pas identifiées au RPG 2020. Il n'y aura pas d'incidence sur le paysage puisque les proportions seront conservées et que les bâtiments à proximité sont à usage d'habitation et d'hébergement.

CHANGEMENT DE DESTINATION N°Q1

Commune / Lieu-dit	Saint-Just-Près-Brioude / Lodines
Référence cadastrale	BZ 8 et 9
Nature du bâtiment	Ancienne grange



Incidences sur l'espace agricole, paysage, espaces naturels sensibles (ZNIEFF type I, Natura 2000, zones humides...)

Le changement de destination n'engendrera pas d'incidences particulières sur l'activité agricole à proximité, les parcelles n'étant pas identifiées au RPG 2023. De plus, les proportions du bâtiment seront conservées ce qui n'impactera pas le paysage. Le bâtiment est à proximité des axes.